

## AVIS PUBLIC PROMULGATION RÈGLEMENT Nº 1821-01

AVIS PUBLIC EST, PAR LES PRÉSENTES DONNÉ:

QUE le Règlement nº 1821-01 intitulé :

Règlement modifiant le Règlement sur la protection de la ressource en eau afin d'abroger l'article relatif à l'utilisation de l'eau potable pour un jeu d'eau et de modifier les articles relatifs au territoire assujetti, à l'utilisation de l'eau potable pour une piscine privée et au système d'arrosage avec eau potable

a été adopté par le Conseil de la Ville de Vaudreuil-Dorion à la séance ordinaire du 20 juin 2022.

QUE toute personne intéressée peut prendre connaissance de ce règlement sur le site Internet de la Ville au www.ville.vaudreuil-dorion.qc.ca.

DONNÉ À VAUDREUIL-DORION, ce 21º jour du mois de juin 2022.

Mélissa Côté, notaire, OMA Greffière adjointe

Le présent avis peut être consulté sur le site Internet de la ville au <u>www.ville.vaudreuil-dorion.qc.ca</u>